

« Nous appelons à la libération des défenseurs des droits humains injustement détenus en Egypte »

01/02/2020 | Collectif de 66 députés et eurodéputés français pour **Le Monde**

Tribune

A l'initiative de Mireille Clapot, députée LRM de la Drôme, un collectif de soixante-six députés et eurodéputés français de différents groupes politiques appelle à la libération de Ramy Shaath et des défenseurs des droits humains détenus arbitrairement en Égypte.

Le 25 janvier 2011, les Égyptiens descendaient dans les rues pour demander pain, liberté et justice sociale. Neuf ans après, le constat est sans équivoque : le changement qu'ils réclamaient ne s'est pas produit.

Pire, nous assistons même à un durcissement sans précédent de la répression qui s'exerce aujourd'hui à l'égard de la société civile, des défenseurs des droits humains, des militants politiques, avocats et journalistes. Neuf ans après, ceux qui ont porté la révolution égyptienne ont été emprisonnés par milliers, à l'image d'Alaa Abdel Fattah, Ziad El-Eleimy, Mahienour El-Massry, Haytham Mohamadeen, Mohamed El-Qassas ou encore Ramy Shaath.

Cofondateur et ancien secrétaire général par intérim du parti égyptien Al-Destour en 2012, ce dernier est une figure de la révolution égyptienne de 2011. Il est aussi le cofondateur du mouvement BDS [Boycott, désinvestissement, sanctions] en Égypte. Harcelé depuis de nombreuses années par les autorités,

il est arrêté le 5 juillet 2019 par les forces de l'ordre à son domicile. Il ne réapparaîtra que trente-six heures plus tard devant le parquet de la Sûreté de l'État, sans avoir pu contacter son avocat ou sa famille.

Son épouse française est expulsée manu militari du pays où elle réside pourtant légalement depuis plus de sept ans. La détention provisoire de Ramy Shaath est depuis régulièrement renouvelée, sans aucun fondement légal. A plusieurs reprises, ses audiences ont même été décalées par surprise, empêchant de fait la présence d'observateurs internationaux. Détenu dans des conditions inhumaines et privé de soins appropriés comme le reste de ses codétenus (ils sont dix-huit dans 25m²), sa santé s'est détériorée.

Dénigrement et harcèlement

Le traitement qu'il subit est emblématique de la répression en cours : dénigrement et harcèlement, arrestations de masse, disparitions forcées, procédures inéquitables, mauvais traitements en prison. Il y a quelques jours, Moustafa Kassem, un ressortissant américain, est décédé en prison des suites d'une grève de la faim et de négligences médicales. Deux autres prisonniers sont morts de froid. Près de quatre mille personnes ont par ailleurs été arrêtées ces derniers mois. Dans son dernier rapport, Amnesty International évoque une « justice parallèle » qu'incarne le parquet général de la Sûreté de l'État et un « État permanent d'exception ».

Nous, députés et eurodéputés français, sommes très préoccupés par cette situation dramatique, contraire à l'ensemble des engagements internationaux pris par l'Égypte. Nos démarches, en particulier auprès de l'ambassadeur d'Égypte en France, sont restées sans réponse. Malgré les conclusions de l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme sur la situation en Égypte, bien que le cas de Ramy Shaath ait été soulevé en Égypte par le ministre des affaires étrangères Jean-Yves Le Drian, malgré notre action de parlementaires

français et européens, le silence des autorités égyptiennes est assourdissant.

En cet anniversaire de la révolution de 2011, nous continuons d'appeler solennellement à la libération des défenseurs des droits humains injustement détenus en Égypte, comme nous appelons les autorités françaises à tout mettre en œuvre pour permettre ces libérations. En Égypte comme ailleurs, nul ne devrait perdre sa liberté pour avoir défendu celle des autres.

Les députés signataires de cette tribune sont :

Jean-Félix Acquaviva, député (Libertés et territoires) de la Haute-Corse ; Clémentine Autain, députée (LFI) de la Seine-Saint-Denis ; Delphine Bagarry, députée (LRM) des Alpes-de-Haute-Provence ; Erwan Balanant, député (MODEM) du Finistère ; Grégory Besson-Moreau, député (LRM) de l'Aube ; Ugo Bernalicis, député (LFI) du Nord ; Moetai Brotherson, députée (GDR) de la Polynésie française ; Samantha Cazebonne, députée (LRM) des Français établis hors de France ; Jean-François Cesarini, député (LRM) du Vaucluse ; Annie Chapelier, députée (apparentée LRM) du Gard ; Mireille Clapot, députée (LRM) de la Drôme ; Eric Coquerel, député (LFI) de la Seine-Saint-Denis ; Alexis Corbière, député (LFI) de la Seine-Saint-Denis ; Marguerite Deprez-Audebert, députée (MODEM) du Pas-de-Calais ; Jennifer De Temmerman, députée (LRM) du Nord ; Nicole Dubré-Chirat, députée (LRM) de Maine-et-Loire ; Frédérique Dumas, députée (Libertés et territoires) des Hauts-de-Seine ; Stella Dupont, députée (LRM) de Maine-et-Loire ; Elsa Faucillon, députée (GDR) des Hauts-de-Seine ; Pascale Fontenel-Personne, députée (apparentée LRM) de la Sarthe ; Laurence Gayte, députée (LRM) des Pyrénées-Orientales ; Olga Givernet, députée (LRM) de l'Ain ; Fabien Gouttefarde, député (LRM) de l'Eure ; Sandrine Josso, députée (Libertés et territoires) de la Loire-Atlantique ; Hubert Julien-Laferrière, député (LRM) du Rhône ; Yannick Kerlogot, député (LRM) des Côtes-d'Armor ; Jacques Krabal, député (LRM) de l'Aisne ; Bastien Lachaud, député (LFI) de la Seine-Saint-

Denis ; Pascal Lavergne, député (LRM) de la Gironde ; Marion Lenne, députée (LRM) de Haute-Savoie ; Mounir Mahjoubi, député (LRM) de Paris ; Jacques Maire, député (LRM) des Hauts-de-Seine ; Jacques Marilossian, député (LRM) des Hauts-de-Seine ; Jean-François Mbaye, député (LRM) du Val-de-Marne ; Sandrine Mörch, députée (LRM) de Haute-Garonne ; Danièle Obono, députée (LFI) de Paris ; Bertrand Pancher, député (Libertés et territoires) de la Meuse ; Christine Pires-Beaune, députée (Socialistes et apparentés) du Puy-de-Dôme ; Dominique Potier, député (Socialistes et apparentés) de Meurthe-et-Moselle ; Florence Provendier, députée (LRM) des Hauts-de-Seine ; Loïc Prud'homme, député (LFI) de la Gironde ; Isabelle Rauch, députée (LRM) de la Moselle ; Cécile Rilhac, députée (LRM) du Val-d'Oise ; Mireille Robert, députée (LRM) de l'Aude ; Sabine Rubin, députée (LFI) de la Seine-Saint-Denis ; Nathalie Sarles, députée (LRM) de la Loire ; Liliana Tanguy, députée (LRM) du Finistère ; Valérie Thomas, députée (LRM) du Puy-de-Dôme ; Laurence Trastour-Isnart, députée (LR) des Alpes-Maritimes ; Nicole Trisse, députée (LRM) de la Moselle ; Arnaud Viala, député (LR) de l'Aveyron ; Martine Wonner, députée (LRM) du Bas-Rhin.

Les eurodéputés signataires sont :

François Alfonsi (EELV) ; Benoît Biteau (EELV) ; Damien Carême (EELV) ; David Cormand (EELV) ; Gwendoline Delbos-Corfield (EELV) ; Karima Delli (EELV) ; Pascal Durand, (Renew Europe) ; Christophe Grudler (Renew Europe) ; Bernard Guetta (Renew Europe) ; Michèle Rivasi (EELV) ; Caroline Roose (EELV) ; Mounir Satouri (EELV) ; Marie Toussaint (EELV) ; Salima Yenboy (EELV).

Source : [Le Monde](#)